

# CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020

En session ordinaire

## COMPTE RENDU

### Présents :

Mr Dominique COTTIER  
Mr Gérard BOISGARD  
Mr Jean-François DENIS  
Mr Gérard DURIVEAU  
Mr Loïc GIBEAUD  
Mr Stéphane GUILLON  
Mr Rémy SOULET

### Absentes :

Mme Laëtitia DENIS  
Mme Sabrina MARTIAL

**\*Approbation du compte rendu du 23 janvier 2020 :** Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents

**\*Désignation d'un secrétaire de séance :** Mr Rémy SOULET est nommé secrétaire de séance

### 1 – Vote du compte administratif 2019 :

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr Loïc GIBEAUD, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mr Stéphane GUILLON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		60 396.23 €		4 173.60 €		64 569.83 €
Opérations de l'exercice	226 686.98 €	126 112.57 €	357 515.56 €	442 581.99 €	584 202.54 €	568 694.56 €
TOTAUX	226 686.98 €	186 508.80 €	357 515.56 €	446 755.59 €	584 202.54 €	633 264.39 €
Résultats de clôture	40 178.18 €			89 240.03 €		49 061.85 €
Restes à réaliser	803 344.93 €	528 482.09 €			803 344.93 €	1 161 746.48 €
TOTAUX CUMULES	1 030 031.91 €	714 990.89 €			1 387 547.47 €	1 161 746.48 €
RESULTATS DEFINITIFS	315 041.02 €			89 240.03 €	225 800.99 €	

2° Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
-**ADOpte** le compte administratif 2019

Votants : 6  
Exprimés : 6  
Oui : 6  
Non : /  
Abstentions : /

## **2 – Budget communal ; approbation du compte de gestion 2019 :**

Mr le Maire, communique le compte de gestion transmis par le receveur municipal concernant le budget communal pour l'année 2019.

Le Maire précise que les écritures sont conformes aux siennes retracées par le compte administratif. Il propose donc de l'adopter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Vu le rapport établi par Mr Stéphane GUILLON, Maire,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur Eric VIGUIER Receveur municipal.

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le receveur municipal avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Mr Stéphane GUILLON, maire.

- **DÉCIDE** d'adopter le compte de gestion du receveur municipal pour ce même exercice dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2019.

## **3 – Affectation du résultat 2019 :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 89 240.03 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
-**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>Pour mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	4 173.60 €
Virement à la section d'investissement	55 000.00 €
<b>Résultat de l'exercice 2019 :</b>	
Excédent	89 240.03 €
Déficit	
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2019</b>	<b>89 240.03 €</b>
Affectation obligatoire	
-a l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
-à l'exécution du virement de la section d'investissement (compte 1068)	89 240.03 €
Solde disponible affecté comme suit :	
-affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
-affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Rémy SOULET

Stéphane GUILLON

